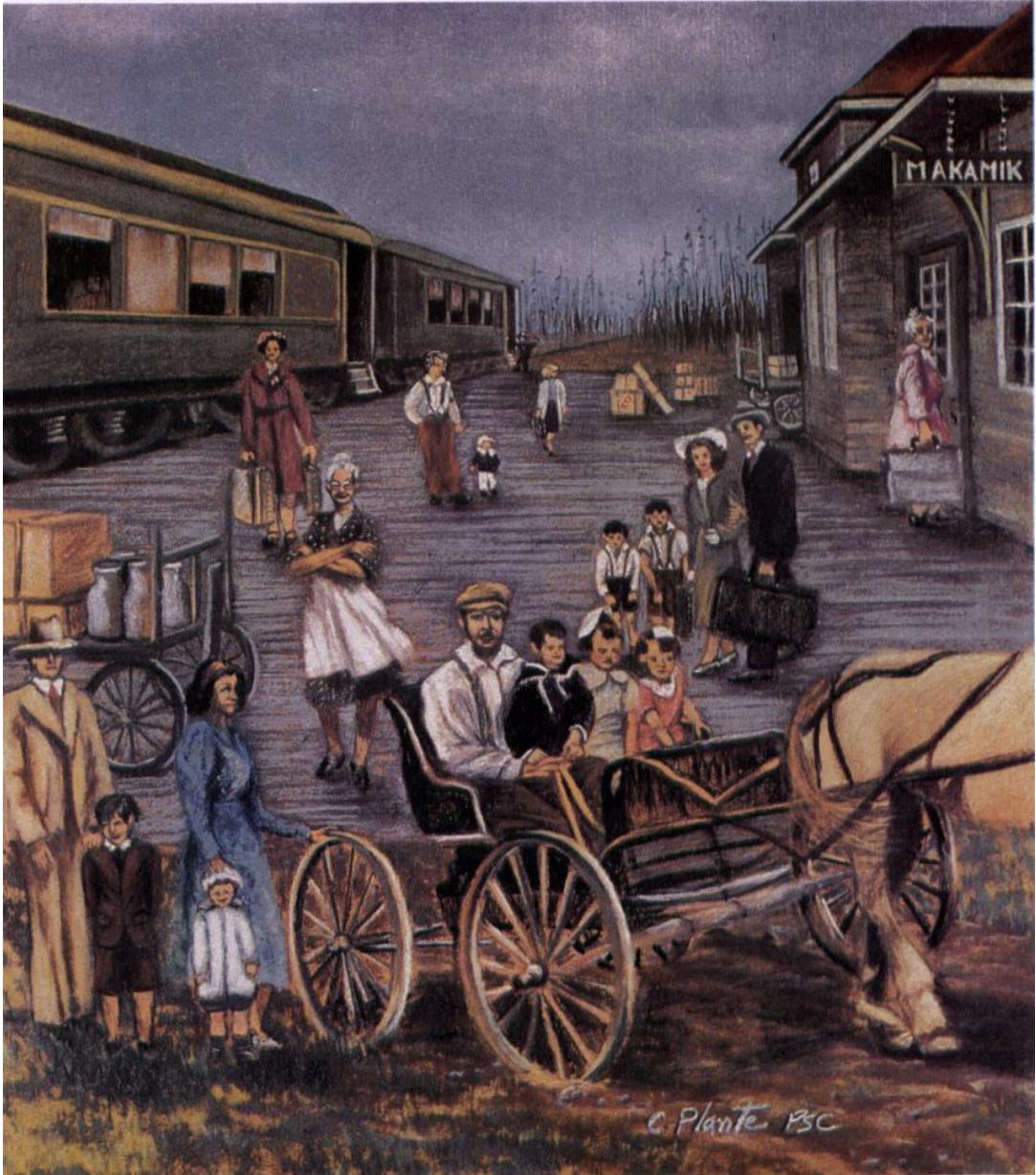


Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique de la mairesse	3
Informations municipales	6
Les bibliothèques	11
Sports, loisirs et vie communautaire	13
La rubrique informative	15
Le calendrier des activités	17
Pour nous joindre	19
Campagne de financement	20

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet
Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 26 n° 1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Conseil municipal

Mairesse

Madame Lina Lafrenière

Conseillères et conseillers

Madame Suzie Domingue, district n° 1
et mairesse suppléante

Madame Manon Morin, district n° 2

Monsieur Patrick Morin, district n° 3

Monsieur Mathieu Bellerive, district n° 4

Monsieur Ghislain Brunet, district n° 5

Madame Laurie Soulard, district n° 6

N'hésitez pas à vous référer à nous en cas de besoin ou de questionnement.

La chronique de la mairesse

Madame, Monsieur,

À l'aube de 2021, l'équipe de la Ville de Macamic se joint à moi pour vous souhaiter santé et bonheur; que cette nouvelle année soit riche de satisfactions personnelles et professionnelles! Faites, qu'ensemble, nous puissions concrétiser de nombreux projets pour notre communauté.

Nous sommes également très heureux de vous informer que votre conseil a procédé à la nomination de madame Evelyne Bruneau à titre de directrice générale. Entrée en fonction le 4 janvier 2021, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre belle équipe et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

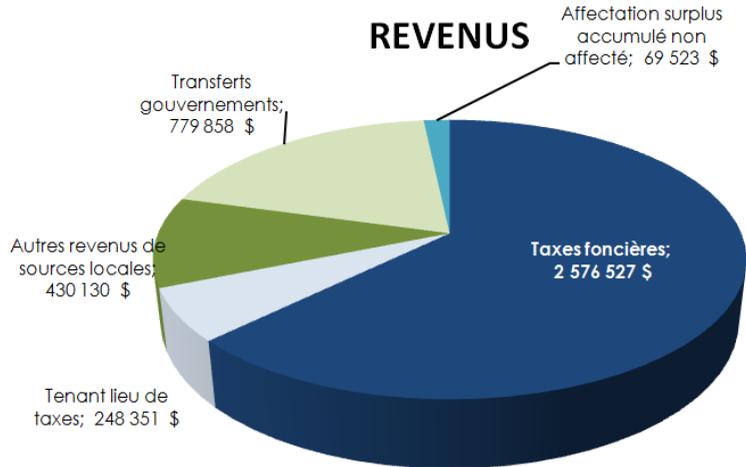
Lors de la séance publique du 14 décembre 2020, tenue à l'hôtel de ville de Macamic, vos élus ont adopté le budget 2021; ce dernier prévoit des dépenses de 4 104 389 \$, soit une augmentation de 5,3 % par rapport à l'année précédente. Les sommes prévues au remboursement de la dette demeurent relativement stables à 5,4 % du budget.



Le taux de taxation résidentielle augmentera de 1,9 %, passant de 1,17 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation à 1,192 \$. La plupart des taxes de services sont pratiquement demeurées au même niveau, les taxes pour le CVMR et la collecte des ordures étant désormais réunies. Le propriétaire d'une résidence évaluée à 142 382 \$, qui constitue l'évaluation moyenne des résidences d'un logement à Macamic, verra son compte de taxes augmenter de 52,91 \$ en 2021.

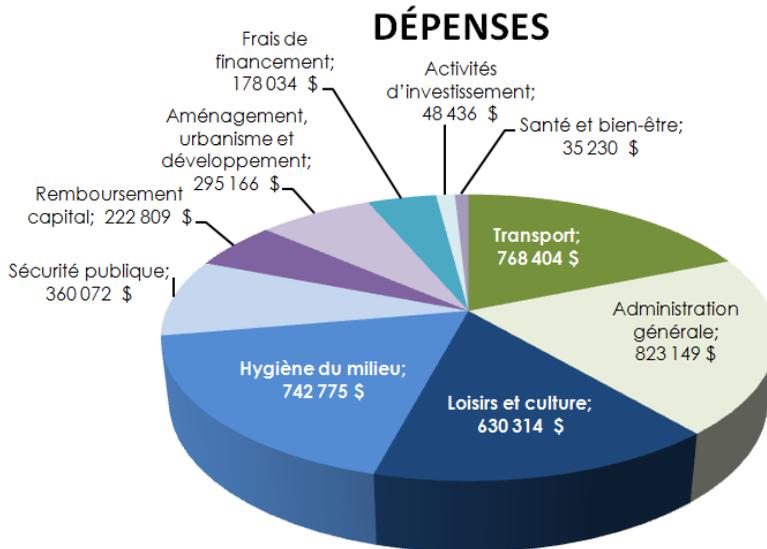
Vous trouverez, ci-après, un résumé des prévisions budgétaires ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour l'année 2021 :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021



Total des revenus

4 104 389 \$



Total des dépenses

4 104 389 \$

Excédent net

0

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

ÉTAT DES DÉPENSES PAR PROJET

ANNÉES 2021 - 2022 - 2023

PROJETS	2021	2022	2023	TOTAL
ADMINISTRATION	24 000	10 000	4 500	38 500
SÉCURITÉ PUBLIQUE	5 000	20 000	5 000	30 000
VOIRIE MUNICIPALE	648 810	305 000	550 000	1 503 810
ÉQUIPEMENT	0	420 000	0	420 000
BÂTIMENTS	104 220	50 000	0	154 220
EAU & ÉGOUTS	4 375 000	0	0	4 375 000
LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE	251 320	210 000	5 000	466 320
GRAND TOTAL	5 408 350	1 015 000	564 500	6 987 850

Pour les années 2022 et 2023, les projets seront à revalider en fonction du conseil municipal puisqu'il s'agit de prévisions.

En conclusion, nous vous invitons à contacter nos professionnels et vos élus pour plus de renseignements concernant les sujets qui vous préoccupent. Nous sommes à votre écoute.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La mairesse,


Lina Lafrenière

Informations municipales

AVIS DE NOMINATION

Madame Lina Lafrenière, mairesse de la Ville de Macamic, est heureuse d'annoncer la nomination de madame Evelyne Bruneau au poste de directrice générale. Cette nomination est entrée en vigueur le 4 janvier 2021.



Exerçant un rôle de premier plan au sein de l'organisation, madame Bruneau aura pour mandat l'administration de la Ville et à cette fin, elle planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la Ville en collaboration avec la mairesse, sous l'autorité du conseil municipal.

Détentrice d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité et membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, madame Bruneau possède plus de dix ans d'expérience principalement en comptabilité, en ressources humaines et en optimisation organisationnelle. Elle a su se démarquer par son sens de l'organisation, son dynamisme et ses habiletés de communication à titre de directrice des finances. Nous sommes convaincus que madame Bruneau saura faire profiter la communauté de son expérience et de ses nombreuses qualités. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ce nouveau défi.

Source :

Madame Lina Lafrenière, mairesse

Ville de Macamic

70, rue Principale, Macamic (Québec)
J0Z 2S0

llafreniere.macamic@mrcao.qc.ca

Renouvellement des licences pour animaux domestiques



En vertu de la réglementation de la Ville de Macamic, il est interdit, sur le territoire de la municipalité, de garder un chien et/ou un chat sans avoir préalablement obtenu une licence (médaille) pour celui-ci. Elle doit en tout temps être attachée au cou de votre animal.

Pour l'année 2021, vous aurez du 1^{er} au 31 mars pour vous procurer les licences pour vos animaux. Notez qu'il y aura des frais de retard de 10 \$ par animal qui s'appliqueront à partir du 1^{er} avril.

Pour la première licence de votre animal, une preuve de stérilisation sera demandée.

Le port de la médaille permet notamment de retrouver le gardien d'un animal perdu et d'enregistrer la population canine et féline sur le territoire, facilitant ainsi la gestion animalière.

Prix des licences 2021

Chat stérilisé : 10 \$

Chat non stérilisé : 30 \$

Chien stérilisé : 15 \$

Chien non stérilisé : 30 \$

Tous les profits des licences vont à la SPCA Abitibi-Ouest.

En cas de non-respect de ce règlement, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 50 \$ à 250 \$ par animal.

SPCA Abitibi-Ouest, 29, 9^e Avenue Ouest, La Sarre, 819 301-7555

Modification du règlement concernant les animaux

En raison de la réglementation provinciale sur l'encadrement des chiens, la Ville de Macamic s'est vue dans l'obligation de modifier son règlement sur les animaux dont avis de motion aura été donné à la séance du conseil du 2 février 2021 et sera adopté à la séance du 1^{er} mars 2021.

Bacs endommagés

Un bac sans couvercle n'est pas conforme puisqu'il expose les matières résiduelles qui s'y trouvent aux intempéries, au vent et aux animaux et peut ainsi compromettre la collecte; ce bac doit être réparé ou remplacé dans les plus brefs délais.



De plus, un bac dangereux à manipuler, qui se disloque ou qui est endommagé (ex. : roue brisée, bac craqué, etc.) est non conforme et peut représenter un risque de blessure pour les employés responsables de la collecte.

Il est de la responsabilité des propriétaires de s'assurer que leurs bacs soient dans un bon état de propreté et de solidité et de voir à leur réparation ou à leur remplacement, lorsque cela s'avère nécessaire.

Certaines pièces peuvent être remplacées, comme les roues, le couvercle et la peinture du couvercle, mais dans le cas de dommages trop importants, l'achat d'un nouveau bac

demeure la meilleure option. Des bacs sont en vente dans les quincailleries.

Pour plus de renseignements concernant des pièces de remplacement, veuillez communiquer avec madame Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223. Des frais sont applicables pour l'achat de pièces de remplacement.

****À noter que les bacs endommagés ne sont pas ramassés.***



Réf. : Règlement 04-050 concernant la collecte des ordures et des matières recyclables

Déchets sauvages! Comment peut-on continuer de jeter nos déchets à la rue, sur les chemins et dans les cours d'eau?

Les petits gestes de la préservation de l'environnement

Pour la génération actuelle et les générations futures, voulons-nous vraiment leur offrir un monde de déchets? Une terre où les paysages se colorent de sacs de plastique bleus, roses, noirs? Des océans de plastique?



STOP AUX DÉCHETS SAUVAGES

Il n'est pas trop tard pour commencer à saisir l'enjeu et l'ampleur du problème. Il est temps de prendre en considération l'urgence à lutter contre la pollution. Il est temps

de réagir, d'agir.

Toutes les villes, quels que soient leur taille, leur situation géographique, leur contexte social et politique, sont confrontées aux mêmes problèmes de recrudescence de la souillure de l'espace public. Les mégots, les papiers, les emballages vides, les canettes de sodas ou de bière envahissent les rues, les chemins (fossés / cours d'eau), les parcs et rendent peu attractifs les efforts

d'aménagement. Dans cette lutte pour la reconquête d'espaces publics propres, la Ville de Macamic a besoin de l'aide de tous ses citoyens.

Rappel de la réglementation

Dans le règlement 15-206 de la Ville de Macamic concernant les nuisances, les articles 20 et 21 stipulent que : le fait de jeter, déposer ou répandre, sur une rue ou un trottoir ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, dans ou près des eaux et cours d'eau municipaux, de la terre, du sable, de la boue, de la pierre, de la glaise, des **déchets**, des eaux sales, du papier, des immondices, des **ordures**, des **détritus**, du béton, des huiles, de la graisse, de l'essence ou autres substances, constitue une nuisance et est prohibé.

Quiconque contrevient aux dispositions des articles de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 40 \$ pour une première infraction et de 120 \$ en cas de récidive. Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus.

La Ville de Macamic vous remercie pour votre collaboration habituelle.

Quoi faire pour éviter la surcharge de neige sur les toits en hiver?

Les toitures au Québec sont conçues pour affronter nos rudes hivers; toutefois, l'accumulation de neige et de glace, combinée à de la pluie et à des redoux, peut augmenter significativement la charge sur le toit de vos immeubles, même si l'épaisseur totale de l'accumulation semble raisonnable. Enlever la neige constitue le meilleur moyen de protéger la structure d'une toiture et de prévenir son effondrement. Voici des mesures préventives à mettre en œuvre pour protéger vos toitures, vos employés et vos visiteurs.

Effectuer régulièrement l'inspection de vos toitures peut réduire les risques; par exemple, un surplus de glace sur les bords du toit peut indiquer un problème d'isolation; de plus, cette barrière de glace peut, à son tour, provoquer des infiltrations d'eau. Par ailleurs, **les toits plats ou ceux à faible pente doivent être déneigés plus fréquemment**, car une trop forte accumulation peut augmenter le risque de bris à la structure.

Un plafond qui semble déformé, des portes intérieures qui se coincent, des fissures qui apparaissent, etc. sont **des signes de surcharge**; dans de telles

situations, faites évacuer le bâtiment, car un effondrement pourrait survenir et prenez les mesures pour faire enlever rapidement la neige du toit.

Pour procéder au déneigement des toitures, vous pouvez l'effectuer vous-même ou avoir recours à une entreprise qui possède l'équipement et le savoir-faire appropriés pour réduire les risques.

Dans les deux cas, lors du déneigement, vous devriez vous assurer que les travailleurs sont attachés de manière sécuritaire lors du travail en hauteur afin de prévenir les chutes. De plus, une légère couche de neige devrait être laissée sur le revêtement de la toiture afin de ne pas l'abîmer. Également, des zones de protection au sol devraient être délimitées aux endroits où la neige est projetée. Les fenêtres et les façades de vos bâtiments devraient être également protégées des projections.

En cas de danger imminent, installez rapidement une barrière autour de la zone dangereuse et faites déneiger la toiture. Si la chute de neige ou de glace ne semble pas imminente, mais tout de même éventuelle, installez des affiches d'avertissement bien visibles sur vos bâtiments et évaluez s'il devrait être interdit de circuler ou de stationner à ces endroits.

Les bibliothèques

**Bibliothèque municipale Desjardins
de Macamic**
819 782-4604, poste 274

**Bibliothèque municipale de
Colombourg**
819 333-5783



Visitez-nous sur Facebook

- La villa rose v. 4
Debbie Macomber
- La pension Caron v. 2
Jean-Pierre Charland
- La série Outlander
Diana Gabaldon



Horaire et activités

Pour consulter l'horaire et les activités prévues de vos deux bibliothèques : Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic et Bibliothèque secteur Colombourg, consultez la page Facebook de la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic. Prenez note que cette page peut être sujette à changer de nom prochainement pour inclure les deux bibliothèques. Ainsi, il sera plus facile pour vous d'avoir accès à toute l'information par le biais d'une seule page. Restez à l'affût!

Nouveautés (Macamic)

- Les feux de Noël
Marie-Bernadette Dupuy

Des raquettes à la bibliothèque



N'oubliez pas qu'il est possible pour vous de faire l'emprunt de raquettes pour adultes et enfants dans l'une de vos bibliothèques : Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic et Bibliothèque secteur Colombourg. C'est gratuit, il suffit d'être membre!

Revues



Nous avons une belle sélection de revues pour tous les goûts et tous les âges qui sont disponibles pour emprunter. Les revues sont désormais traitées comme un livre et sont enregistrées dans le système. Vous pouvez les emprunter pour un délai de trois semaines consécutives. Des frais de retard seront appliqués, le cas échéant. *L'Actualité, Les idées de ma maison, Coup de pouce, Magazine 5-15, Les Débrouillards, Les Explorateurs, Minimag, J'apprends à lire, Protégez-vous* ainsi que le magazine *Véro* sont à votre disposition.

Services en ligne

Grâce à son affiliation avec le Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, vos bibliothèques vous offrent une panoplie de services dont le prêt de livres et de revues numériques. Demandez votre NIP pour accéder aux services en ligne tels les réservations et le renouvellement de prêt, les demandes de livres non disponibles en bibliothèque et plus encore. Des capsules d'informations pour mieux vous guider pour les services en ligne sont disponibles sur la page Facebook de la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic.



Sports, loisirs et vie communautaire

**Service des loisirs, de la culture et de
la vie communautaire**

819 782-4604, poste 225

mguillemette.macamic@mrcao.qc.ca

Suivez-nous sur :



Loisirs Macamic



Loisirs Colombourg

Tournoi de pêche du Club Lions



Considérant que la pandémie est rendue chez nous, considérant que la région de l'Abitibi est en zone rouge au moment d'écrire ces lignes, le Club Lions de Macamic se voit dans l'obligation d'annuler le tournoi de pêche annuel Lions sur le lac Macamic, qui était prévu le 20 février 2021.

C'est le cœur gros que les membres du Club Lions de Macamic ont pris cette décision. La déception est aussi grande au sein des membres du Club que pour les amateurs de pêche qui participaient à ce tournoi.

À tous nos pêcheurs, nous vous donnons rendez-vous à l'hiver 2022 lors de la reprise de notre tournoi Lions habituel.

Merci à tous de votre compréhension et à l'an prochain.

Merci pour le soutien que vous démontrez à notre Club et nous vous souhaitons une année remplie de bonnes choses.

**Laurier Parent, secrétaire du Club
Lions de Macamic**

Balilage des sentiers pédestres

Nouveauté! Le sentier du Grand-Héron est désormais balisé et prêt à vous accueillir pour une randonnée en raquettes.

De plus, le sentier de la Montagne à Fred est régulièrement tracé et praticable en raquettes.

Les deux sentiers sont recommandés pour pratiquer la raquette, mais ne sont pas tracés mécaniquement pour la marche à pied; cependant, les conditions peuvent occasionnellement être propices

pour la randonnée pédestre hivernale, surtout lorsqu'il fait très froid, les sentiers deviennent bien compactés.

Notez qu'il est toujours possible d'emprunter des raquettes à l'une des deux bibliothèques de Macamic.

De l'amour, juste ça!

Vous désirez changer le Monde?
Cultivez l'amour!



En cultivant notre capacité d'aimer, nous offrons aux gens autour de nous le grand don de la connexion et le sentiment d'appartenance. En tant qu'individu,

nous profitons également de tous les bienfaits de l'amour, la joie de vivre, l'humilité, la compassion, l'intégrité et même cette douce vulnérabilité qui nous confèrent ce petit *je ne sais quoi!*

À tous les citoyens de Macamic et à toute la population, je vous souhaite de cultiver l'amour pour cette édition de la Saint-Valentin. Les temps sombres qui nous habitent depuis les derniers mois auront brimé certains aspects de notre tissu social. L'amour constitue une solution profondément pratique, et toute simple, pour apaiser cette douleur et entamer le processus de guérison.

Je vous souhaite l'amour, à vous, en tant qu'individu, afin que vous puissiez le répandre vastement et amplement.

Joyeuse Saint-Valentin

Patinoires extérieures

N'oubliez pas que les deux patinoires extérieures, soit celle du parc Guillaume-Cornellier et celle de Colombourg, seront entretenues et praticables tant et aussi longtemps que la température le permettra.

Chaussez vos patins et allez vous réchauffer sur la glace!

Rubrique informative

BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES 73, PRINCIPALE MACAMIC

RAPPORT ANNUEL 2020

Au cours de l'année 2020, les pompiers ont été appelés pour intervenir à 32 reprises, ce qui s'avère être dans la moyenne. La période la plus longue sans intervention a été de 49 jours; à vingt (20) reprises, on a enregistré des périodes d'intervention de 10 jours et moins.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les endroits où ont eu lieu ces interventions ainsi qu'une classification générale.

	MACAMIC	AUTHIER	AUTHIER-NORD	CHAZEL	ENTRAIDE et/ou EXTÉRIEUR	TOTAL
CHEMINÉES	3		1			4
VÉHICULES	1		1			2
BÂTIMENTS	1	1			4	6
HERBE & FORÊT		1				1
FAUSSES ALERTES	8		2	2		12
PROPANE & GAZ	1					1
FEUX DE CUISSON						0
FILS ÉLECTRIQUES	1					1
AUTRES	4					4
DÉSINCARCÉRATION	1					1
TOTAL	20	2	4	2	4	32

Les pertes matérielles et les dommages engendrés par ces incendies, sur notre territoire, peuvent se chiffrer autour de 150 000 \$ comparativement à environ 500 000 \$ l'an dernier.

Au cours de l'année 2020, la brigade a accueilli deux nouveaux membres, soit messieurs Nicolas Carbonneau et Maxime Roy; par contre, deux membres ont quitté, soit messieurs Mario Picard (22 années de service) et Cédric Gagné (5 ans). La brigade compte actuellement 23 pompiers.

Même si la pandémie de 2020 a ralenti beaucoup de secteurs d'activités, la **formation** a toutefois pu être maintenue. Au cours de cette année, sept pompiers ont totalisé 500 heures de formation. Trois pompiers, soit messieurs Pierre Genest, Rosaire Sylvain et Kaven Labbé ont complété et obtenu leur diplôme de **Pompier 1**. Trois autres pompiers, soit messieurs Sébastien Carrier, Benoît Mandeville et Jonathan Cartier ont terminé leur formation d'officier (**O.N.U.**). Messieurs Benoît Mandeville et Jonathan Cartier ont également complété une formation (**Instructeur -I-**), leur permettant ainsi de dispenser la formation nécessaire pour devenir pompier.

Malgré la pandémie, on a également vu les pompiers lors de différents événements qui ont pu se tenir : l'encouragement aux travailleurs de la santé, la marche des Fermières, la visite des écoles, la messe de Noël.

L'hiver étant encore à nos portes et compte tenu que plusieurs chauffent au bois depuis quelques mois, avez-vous vérifié l'état de votre cheminée et des tuyaux de votre poêle? Un ramonage s'impose-t-il? Également, prenez soin de bien disposer des cendres.

Vous pouvez aussi consulter la page Facebook (Prévention Incendie Macamic) de la brigade sur laquelle vous trouverez différents conseils de sécurité, messages de prévention, activités à venir de la brigade et tout autre sujet se rapportant de près à la brigade.

Bonne prévention pour 2021.

Roger Alain, sec.-trés

Le calendrier des activités

<u>Mars</u>	1	Réunion du conseil municipal à 19 h, à la salle du 1 ^{er} étage du Centre Joachim-Tremblay
<u>Avril</u>	6	Réunion du conseil municipal à 19 h, à la salle du 1 ^{er} étage du Centre Joachim-Tremblay



Permis municipaux

Les permis municipaux sont désormais **délivrés sur rendez-vous seulement**. Pour prendre rendez-vous, communiquez avec madame Annick Gaudet, inspectrice municipale en téléphonant au 819 782-4604, poste 227.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mercredi : 13 h à 15 h 30
19 h à 20 h 30

Macamic

Lundi : 13 h à 15 h
Mercredi : 13 h à 15 h
18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 8 avril 2021, **la date limite pour soumettre vos textes est le 12 mars 2021**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com

eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

POUR NOUS JOINDRE**SERVICES D'URGENCE 24/24**

Police - Ambulance - Incendie	9-1-1
Bris d'aqueduc ou d'égouts	819 782-4604, poste 5

Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ainsi que des principaux services municipaux sont du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819 782-4604

ou par courriel à macamic@mrcao.qc.ca

ADMINISTRATION (*Taxation et évaluation; avis publics; ressources humaines*)

Lina Lafrenière	Mairesse	270
Evelyne Bruneau	Directrice générale	238
Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221

TRAVAUX PUBLICS (*Voirie municipale; aqueduc et eaux usées; parcs et espaces verts*)

Mathieu Séguin	Directeur des travaux publics	224
----------------	-------------------------------	-----

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

(*Permis, certificats et dérogations; collecte des ordures; animaux errants et nuisances*)

Annick Gaudet	Inspectrice municipale	227
Joëlle Rancourt	Responsable collecte des ordures	223
Benoît Mandeville	Ingénieur forestier, Agence forêts privées	233
SPCA Abitibi-Ouest	Gestion animalière (licences, errance, nuisances, etc.)	301-7555

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

(*Activités et événements, plateaux sportifs et location de salles; vie communautaire*)

Info-Loisirs	Horaire des activités	2
Mathieu Guillemette	Directeur loisirs, culture et vie communautaire	225
Marco Desforges	Animateur en loisirs	231
Suzie Trudel	Responsable bibliothèque, culture et loisirs	275
Sylvie Paquin	Responsable bibliothèque Macamic	274
Noëlla Royer	Responsable bibliothèque Colombourg	333-5783
Centre Joachim-Tremblay	Bureau de service	234
	Restaurant	237

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sûreté du Québec - Poste de La Sarre		333-2377
Service d'incendie		221

AUTRES SERVICES

Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-2404
Pauline Goulet	Club de la fraternité	782-4866

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet :

WWW.VILLEMAMIC.QC.CA

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SKATEPARK ET DE JEUX D'EAU

PARTENAIRES

DIAMANT

FINANCIÈRE SUN LIFE - SERVICES FINANCIERS
JEAN-FRANÇOIS BÉLANGER INC.
CLUB LIONS DE MACAMIC
HÉCLA QUÉBEC
NORBORD INC.

DIAMANT - JEUX D'EAU

ILEC INDUSTRIES - RADIATEUR J.M.T.

DIAMANT - SKATEPARK

DMC SOUDURE

PARTENAIRES DE LA REUSSITE

DESJARDINS CAISSE DE L'ABITIBI-OUEST
CN

DÉPANNEUR L'EXPRESS

MCDONALD LA SARRE

M. JEAN-FRANÇOIS RONDEAU ET MME MARISE QUIRION

PARTENAIRES DE LA JEUNESSE

MME LINA LAFRENIÈRE

LES MARCHÉS TRADITION GRENIER

M. ROY ÉLECTRIQUE LA SARRE

BRANDSOURCE AMEUBLEMENT OUELLET

GROUPE ROBITAILLE VALEUR MOBILIERE DESJARDINS

DÉPANNEUR 111 MACAMIC

RADIUM

RLD LECLERC

CANADIAN TIRE LA SARRE

PARTENAIRES DU SENTIMENT D'APPARTENANCE

MME SUZANNE BLAIS, DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST

COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI

MÉTAL MARQUIS INC.

FROMAGERIE LA VACHE À MAILLOTTE

VARIÉTÉS COLAR INC. (CLAUDIA DENIS, PHARMACIENNE)

BMR MACAMIC

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

LES ENTREPRISES JLR

COLLABORATEURS

BURO CONCEPT LA SARRE

FERME C.J.G. STAMCO ENR.

M. DANIEL TÊTREULT

LA FERME NATURELLES

M. SYLVAIN TRUDEL

CONSTRUCTION SERGE BRÉTON INC.

JEAN COUTU - VARIÉTÉS BJS INC.

NICOL AUTO INC.

MME ANNETTE LEBEL

PROULX & GENESSE

LAROSE & LAROSE INC.

BOULANGERIE NORMÉTAL INC.

M. PIERRE DUFOUR, MINISTRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

RESTAURANT LE SPOT

SALLE DE QUILLES CHEZ JOSÉE

PATRICK DESCARREAU, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE INC.

CHEVALIERS DE COLOMB MACAMIC

GABRIEL AUBÉ INC.

CARREAU & GINGRAS, NOTAIRES INC.

LOUIS BIGUÉ, AVOCAT

CONTRIBUTION DU MILIEU (DONS ET COMMANDITES)

135 000

125 000

115 000

105 000

95 000

85 000

75 000

65 000

55 000